



BASSINS

Préavis municipal n° 05/14 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 130'000 CHF pour la mise en conformité et l'équipement du matériel de cuisine dans le bâtiment de l'auberge de la Couronne.

Bassins, le 2 mai 2014

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En date du 18 mars 2014, la Municipalité a reçu un courrier de Maître Micheli de Lausanne, agissant au nom de Monsieur l'Aubergiste de la Couronne, dont les conditions de départ incluait une reprise de matériel pour 130'000 CHF entre aubergistes.

Cette somme représente les fours de cuisson et les différentes installations nécessaires à mettre en service la production de repas avec les techniques modernes de cuisine.

Devant le caractère urgent de l'opération, la Municipalité a dû s'en remettre aux bons offices d'un avocat afin de défendre les intérêts de la commune.

Afin de ne pas voir ce montant affecter à un équipement que la commune n'a pas choisi, la Municipalité propose au Conseil Communal de se donner la possibilité d'investir dans nos propres bâtiments. En aucun cas la Municipalité désire offrir un dédommagement d'un pareil montant à l'aubergiste.

Pratique actuelle en matière d'équipement de cuisine

Il faut savoir que la tendance antérieure consistait à dire que les aubergistes géraient leur matériel comme ils l'entendaient pour faire vivre leur commerce sans demander à la commune.

Or de nos jours, cette manière de faire n'est pas sans risque pour la commune. La situation que nous connaissons a son lot d'imprévus avec de plus en plus recours aux avocats.

Dans les circonstances actuelles et en regard des différents événements à venir, restructuration des lieux de production des repas, mise en conformité et respect des normes sanitaires pour remettre l'établissement, la Municipalité demande au Conseil Communal d'accorder un crédit extrabudgétaire de 130'000 CHF pour entreprendre les démarches dans le bâtiment de la Couronne de remise en état de la cuisine et de son équipement.

Le montant correspond aux différentes informations obtenues auprès de spécialistes.



BASSINS

La nature des travaux consiste à créer et / ou améliorer le lieu de production culinaire de manière à le rendre utile aussi bien à l'auberge de la Couronne, qu'aux structures d'accueil de jour des enfants du RAB.

Financement

Le financement de cet investissement est recouvert par une augmentation de la location de l'auberge et/ou d'une location pour l'utilisateur du lieu de production culinaire.

Montant	CHF	130 000.00
Taux d'amortissement	3.33%	4 329.00
Taux d'intérêt	3.00%	3 900.00
Loyer annuel		8 229.00
Loyer mensuel		685.75
Loyer mensuel		700.00

Conclusion

En fonction des explications données et du mode de financement proposé, La Municipalité demande au Conseil Communal de Bassins

vu le préavis municipal n° 5/14 du 2 mai 2014,

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accepter le préavis municipal no 05/14 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 130'000 CHF pour la mise en conformité et l'équipement du matériel de cuisine dans le bâtiment de l'auberge de la Couronne.

d'autoriser la Municipalité d'emprunter auprès d'un organe reconnu et de le renouveler, la somme de 130'000 CHF aux conditions usuelles du marché.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :  La Secrétaire : 
D. Lohri M. Noiro